



**COMPTE RENDU DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE
DE NEZEL**

SEANCE DU LUNDI 19 MARS 2012

L'an deux mil douze, le lundi 19 mars 2012 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie.

Etaient présents:

Mmes Micheline VOINIER - Sandrine PINÇON - Angélique MENAGE – Fabienne BECHET – Hélène MAHAUT – Lisiane PEREIRA

Messieurs Stéphane ANGOT-- Dominique TURPIN - Thierry LABARTHE - François Rémy MONNIER

Pouvoirs :

Monsieur Daniel RENAULT à Monsieur Dominique TURPIN
Madame Micaela PTAK à Madame Fabienne BECHET

Absent :

Monsieur Laurent LORTHIOS

Secrétaire de séance

Mr Stéphane ANGOT

Formant la majorité des membres en exercice.

INFORMATIONS

Point d'avancement sur le classement d'office des voiries des Cottages :

Pour mémoire il avait été décidé par délibération du 27 juin 2011 d'engager une procédure de classement d'office des voiries des Cottages en vue de l'incorporer au domaine de voirie communautaire (la rétrocession de l'antenne collective avait été rejetée et l'impact financier de la rétrocession du bassin de rétention et de l'entretien des places de parking devait être étudié en commission finances).

La procédure de classement d'office avait été choisie en raison de sa gratuité cependant elle ne dispense pas de l'enquête publique qui elle, a un coût (plan d'alignement à faire établir par un géomètre, honoraires du commissaire enquêteur...). La procédure est enclenchée et l'enquête publique pourra intervenir dès que les éléments nécessaires à sa constitution seront réunis (vers le mois de septembre).

Commission Location de salles

Suite aux différents abus subis lors des locations de salles, la commission en charge de ce dossier s'est réunie pour étudier les pistes d'amélioration envisageables et propose que soient prises des mesures vis-à-vis des extra-muros. Une réflexion est en cours concernant

leur obligation de prendre à leur charge l'intervention de Maitres-chiens pour veiller à la tranquillité publique. Monsieur le Maire charge la commission des salles de

Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont adoptés à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L212-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 23/06/2008

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Le cabinet Lazime a été sollicité pour :

- L'établissement d'un document modificatif parcellaire cadastral (création d'une parcelle sur la ruelle des Près Dieu) pour un montant de 550 euros.
- L'établissement d'un plan d'alignement pour transfert d'office dans le domaine public (rétrocession des Cottages) pour un montant de 4350 euros.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour : la mise à jour du plan communal de sauvegarde.

- 1) Débat d'Orientation Budgétaire
- 2) Réorganisation de la représentation du conseil dans nos syndicats intercommunaux suite à la démission d'un adjoint
- 3) Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012
- 4) Mise à jour du plan communal de sauvegarde

1) Débat d'orientation budgétaire

DI.B/2012/7

Suite aux réunions de la Commission des Finances en vue d'élaborer le budget 2012, Stéphane ANGOT invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les grandes orientations pour l'année à venir et en rappelle les points forts de la politique budgétaire :

- 1 – Tenir nos dépenses budgétées
- 2 – Etudier une augmentation raisonnable des impôts
- 3 – Respect des travaux du Plan à 4 ans
- 4 – Optimiser les programmes subventionnés

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
EXERCICE 2012**

CHIFFRES PROVISOIRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011

RECETTES	731 131.86
DEPENSES	682 996.13
RESULTAT DE CLOTURE	48 135.73
AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET 2012 (proposition)	
AU FONCTIONNEMENT	43 135.72
A L'INVESTISSEMENT	5 000.01

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2011

RECETTES	302 408.07
DEPENSES	331 593.71
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 29 185.64
RESULTAT DE CLOTURE (avec bénéfice 2010)	147 832,07
REPORT AU BUDGET 2012	118 646,43

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – COMMENTAIRES

- Les Produits des Services diminuent de 37.50 %, car nous ne toucherons pas cette année de redevance d'occupation du domaine public par GRDF Gaz & Réseau
- Nous prévoyons dès à présent le FPIC à hauteur de 8000 € compensé par l'augmentation des contributions directes
- Les Autres Produits de gestion courante augmentent de 12,42 % car les revenus mobiliers sont bonifiés des loyers de l'orthophoniste et du logement au-dessus de l'ancienne poste
- Pour les Atténuations de Charges, 49,44 % de hausse grâce à notre assurance statutaire
- Le reversement de la CCSM correspond au retour de la CET perçue par la CCSM diminuée des charges afférentes aux transferts de charges (CLECT) ainsi que du FPIC
- La compensation Poste-Mairie correspond à l'indemnité de 1 070 € / mois versée par La Poste

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMMENTAIRES

- Pour les charges générales, diminution de 3.57 % car malgré une inflation de 1,7 % la volonté des élus est de rechercher des économies sur les dépenses quotidiennes. Les frais de fournitures scolaires restent à 58 € par élève (sur la base de 120 élèves). Les postes honoraires et entretien des bâtiments sont ceux qui augmentent le plus
- Les frais de personnel représentent 44,90 % des dépenses réelles et reste sous la moyenne nationale de 52%. L'augmentation résiduelle des frais de personnel est de 3 % (glissement vieillesse technicité). A noter la prise en compte des traitements d'un agent en longue maladie compensés en atténuation de charges par notre assurance statutaire.
- Les Autres Charges de gestion courante augmentent de 1.50 % au profit du Service Incendie (SDIS) et de l'augmentation de la TVA et de l'inflation. Enfin, Le soutien apporté à nos associations locales est maintenu par le versement de subventions substantielles.
- Pour les Charges Financières, une diminution de 5.38 % dû au fait que nous venons de finir en 2011 un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne

RECETTES D'INVESTISSEMENT - COMMENTAIRES

- Les Subventions d'Investissement diminuent de 74,04 % car nous n'avons pas cette année de Contrat Rural. Elles correspondent essentiellement à celles des Conseil Général et Régional pour l'ouverture du parc Bellevue au public et de la DETR pour la réhabilitation du plateau d'évolution de l'espace P.Brémard
- La Dotation Fonds Divers Réserves augmente de 12,34 % car le FCTVA est moindre du fait des investissements d'équipement de 2011 moins conséquents.
- Les produits de cession doivent être optimisés lors d'une cartographie fine des terrains communaux

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - COMMENTAIRES

- Les Immobilisations Incorporelles prennent 11,59 % car nous ferons plus d'études ou maîtrise d'œuvre cette année.
- La Subvention d'Équipement Versée diminue en totalité de fait de la fin de l'opération d'équilibre du Petit Moulin
- Les Immobilisations Corporelles diminuent de 52.10 % car nous réalisons cette année uniquement les deux opérations prévues à notre Plan des Travaux à 4 ans
- Les Remboursement d'Emprunts sont en ligne avec les plans de remboursement des organismes financiers contractés (c.f slide Emprunts en cours). Diminution de 9,55 % du fait de la fin en 2011 de l'emprunt à la Caisse d'Épargne

Il est proposé de reporter certaines dépenses sur 2013 :

- Dans le cadre du PPMS de l'école Louis PASTEUR les fenêtres de l'école seront à remplacer.
- Caveau provisoire et ossuaire communal.
- Mur du cimetière.
- Arrêt de bus.
- Logement à réhabiliter à l'école

EMPRUNTS EN COURS

BANQUES DATE EMPRUNT DUREE / TAUX MONTANT INITIAL / ANNEE DE FIN	MONTANT RESTANT DU AU 01/01/2012	INTERETS 2012	CAPITAL AMORTI 2012	ANNUITES 2012
CREDIT AGRICOLE 07/01/2008 12 ANS / 2.20 % 200 000 € / 2019	141 603 €	4 343 €	15 790 €	20 133 €
15/01/2010 12 ANS / 3.70 % 605 000 € / 2021	504 167 €	17 955 €	50 417 €	68 372 €
TOTAUX	645 770 €	22 298 €	66 207 €	88 505 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

C.C.A.S	14 000 €
Caisse des Ecoles	8 000 €
Comité des Fêtes	3 500 €
Nézel Music	3 500 €
S.C.N	4 200 €
Peinture sur Soie	270 €
Sécurité Routière	150 €
Chasse	220 €
CODERPA	100 €
ACIME	50 €
Tennis Club de Nézel	650 €
Pool Gaulois Association	220 €

D'autres éléments étant à prendre en compte dans la construction du Budget la Commission des Finances propose d'étudier une augmentation raisonnable des taux d'imposition avant le vote du prochain conseil.

Il est rappelé les bases actuelles et les moyennes des communes Yvelinoises

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012
TAUX D'IMPOSITION LOCAUX (3 TAXES)**

TAUX 2011

TAXE D'HABITATION	11,21 %
TAXE FONCIER BATI	15,93 %
TAXE FONCIER NON BATI	82,10 %
C.E.T	Interco

TAUX 2012

TAXE D'HABITATION	11,21 %
TAXE FONCIER BATI	15,93 %
TAXE FONCIER NON BATI	82,10 %
C.E.T	Interco

**BASE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012
TAUX D'IMPOSITION LOCAUX (3 TAXES)**

	<u>Base 2009</u>	%	<u>Base 2010</u>	%	<u>Base 2011</u>	%	<u>Base 2012</u>
					(simulation)		
TF	1 229 726	4.9	1 290 240	6.9	1 379 113	4.2	1 437 000
TFB	838 803	6.6	894 229	3.7	927 302	3.8	962 800
TFNB	4 487	1.6	4 561	-13.2	3 958	-4.0	3 800

TAUX 2011 MOYENS DES COMMUNES DES YVELINES

Strate de Population : 500 à 2000 habitants

Taxe d'Habitation	13,91 %
Taxe Foncière Bâtie	10,83 %
Taxe Foncière Non Bâtie	49,59 %

**COMPARATIF - TAUX 2011 DES COMMUNES VOISINES
(en %)**

	NEZEL	AULNAY	LA FALAISE
<u>HABIT.</u>	978	1 177	641
<u>TH</u>	11,21	7,71	14,40
<u>TFB</u>	15,93	13,13	9,69
<u>TFNB</u>	82,10	39,07	73,77
<u>DGF</u>	148 138	163 280	98 625

2) Réorganisation de la représentation du conseil dans nos syndicats intercommunaux suite à la démission d'un adjoint
DLB 2012/8

Est proposé les délégués suivants au sein des syndicats :

SYNDICATS	Titulaire 1	Titulaire 2	Suppléant 1	Suppléant 2
SIEED, SIDOMPE	Daniel Renault	Laurent Lorthios	Dominique Turpin	François Rémy Monnier
SIA	Dominique Turpin	Laurent Lorthios	Hélène Mahaut	François Rémy Monnier
SIVOM	Hélène Mahaut	Micaela Ptak	Dominique Turpin	Lisiane Pereira
SITS	Hélène Mahaut	Lisiane Pereira	Dominique Turpin	Micaela Ptak
SIEHVS	Micheline Voinier	Fabienne Bechet	Sandrine Pinçon	

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé,
et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Donne un accord pour la désignation des représentants aux différents syndicats intercommunaux comme désignés ci-dessus**

3) Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles les 22 avril et 06 mai 2012
DLB 2012/9

Monsieur le Maire propose le tableau suivant concernant l'organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles du 22 avril et 06 mai 2012.

1^{er} tour :

De 8 heures à 11 heures	Président : Stéphane ANGOT Assesseurs : Angélique MENAGE, Lisiane PEREIRA Secrétaire : Thierry LABARTHE
De 11 heures à 14 heures	Président : Hélène MAHAUT Assesseurs : Fabienne BECHET, Dominique TURPIN Secrétaire : Thierry LABARTHE
De 14 heures à 17 heures	Président : Dominique TURPIN Assesseurs : Thierry LABARTHE, Fabienne BECHET Secrétaire : Thierry LABARTHE
De 17 heures à 20 heures	Président : Daniel RENAULT Assesseurs : Thierry LABARTHE, Dominique TURPIN Secrétaire : Thierry LABARTHE

2^{ème} tour :

De 8 heures à 11 heures	Président : Micheline VOINIER Assesseurs : Sandrine PINCON, François-Rémy MONNIER Secrétaire : Micheline VOINIER
De 11 heures à 14 heures	Président : Hélène MAHAUT Assesseurs : Fabienne BECHET, Angélique MENAGE Secrétaire : Micheline VOINIER
De 14 heures à 17 heures	Président : Stéphane ANGOT Assesseurs : Micheline VOINIER, Lisiane PEREIRA Secrétaire : Micheline VOINIER
De 17 heures à 20 heures	Président : Dominique TURPIN Assesseurs : François-Rémy MONNIER, Fabienne BECHET Secrétaire : Micheline VOINIER

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

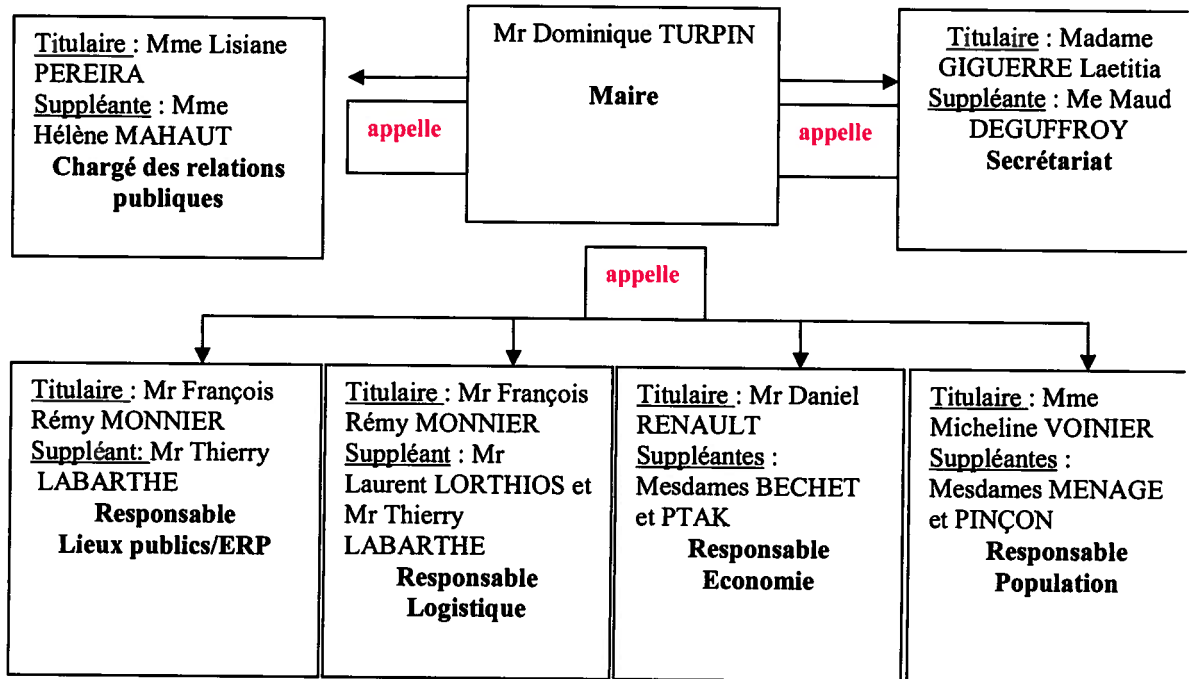
- **Donne un accord pour la désignation des présidents, assesseurs et secrétaires pour les élections présidentielles**

Il est précisé que toute personne désirant être scrutateur lors de ces élections peut se faire connaître dès maintenant en mairie afin de participer au dépouillement.

4) Mise à jour du plan communal de sauvegarde
DLB 2012/10

Objet: DESIGNATION DES CORRESPONDANTS DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur Dominique TURPIN présente le Plan Communal de Sauvegarde élaboré le 30 septembre 2007 et soumet aux membres du Conseil Municipal la réactualisation de la CCM (Cellule de Crise Municipale) comme suit :



Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne un accord pour la désignation des correspondants du Plan de Sauvegarde suivant le tableau ci-dessus.
- Le charge de monter le dossier
- De faire en tous points, le nécessaire en cette affaire

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 02 avril 2012.

Dominique TURPIN

Maire de Nézel





MAIRIE de NÉZEL (78410)

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEZEL

SEANCE DU LUNDI 19 MARS 2012

RAPPEL DES NUMEROS D'ORDRE DES DELIBERATIONS

ORDRE DU JOUR

- 1) Débat d'Orientation Budgétaire
- 2) Réorganisation de la représentation du conseil dans nos syndicats intercommunaux suite à la démission d'un adjoint
- 3) Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012
- 4) Mise à jour du plan communal de sauvegarde

Etaient présents:

Mmes Micheline VOINIER - Sandrine PINÇON - Angélique MENAGE – Fabienne BECHET – Hélène MAHAUT – Lisiane PEREIRA

Messieurs Stéphane ANGOT-- Dominique TURPIN - Thierry LABARTHE - François Rémy MONNIER

Pouvoirs :

Monsieur Daniel RENAULT à Monsieur Dominique TURPIN

Madame Micaela PTAK à Madame Fabienne BECHET

Absent :

Monsieur Laurent LORTHIOS

Secrétaire de séance

Mr Stéphane ANGOT

EMARGEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS

Prénom, nom	Emargement ou à défaut raison de l'empêchement
Dominique TURPIN	
Stéphane ANGOT	
Thierry LABARTHE	
Micheline VOINIER	
Sandrine PINÇON	
Angélique MENAGE	
Fabienne BECHET	
Hélène MAHAUT	
François Rémy MONNIER	
Lisiane PEREIRA	